

MASTER MENTION DROIT DE L'IMMOBILIER

PARCOURS DROIT DU PATRIMOINE ET DES ACTIVITÉS IMMOBILIERES (DPAI)

Semestre 8

UE : CONSEILLER L'ENTREPRISE

Droit des sûretés (Coeff. 6)

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	60%	
	Contrôle ponctuel	Ecrit - devoir surveillé	90	40%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180		100% CT si note CP défavorable / ou 40% CP - 60% CT si note de CP favorable à l'étudiant